



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 3 mars 2016

L'an deux mil seize, le trois mars à vingt heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis dans la salle des associations « André POULAIN ».

Date de convocation du Conseil Municipal	20 février 2016
Date d'affichage de la convocation	20 février 2016
Nombre de conseillers en exercice	15
Nombre de conseillers présents	13

Etaient présents :

MASSARD André	PEILA-BINET Carine	CREPEL Vincent
VERGER Joseph	MASSARD Alain	BOUGAULT Christine
MÉAL Lydie	LEPEIGNEUL Christine	GOBIN Christophe
RÉGEARD Blandine	ROLLAND Dominique	LEBRETON David

Etaient excusés : LORAND Hubert, POUESSEL Murielle

ORDRE DU JOUR :

1. Élection du secrétaire de séance
2. Compte-rendu du Conseil municipal du 4 février 2016

FINANCES LOCALES

3. Comptes administratifs 2015 du budget principal et des budgets annexes
4. Comptes de gestion 2015 du budget principal et des budgets annexes
5. Demandes de subventions 2016
6. Vote des taux d'imposition 2016
7. Église - Substitution des cloches
8. Décisions – Informations
9. Questions diverses

Election du secrétaire de séance

Mme MARTEL Laurence, conseillère municipale, est élue secrétaire de séance par le conseil municipal à l'unanimité des présents.

Compte-rendu du conseil municipal du 4 février 2016

Monsieur André MASSARD, 1^{er} adjoint, soumet le compte-rendu de la séance du 4 février 2016 au vote. Le compte-rendu est adopté à l'unanimité des présents.

FINANCES LOCALES

2016-09 - Comptes administratifs 2015 du budget principal et des budgets annexes

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur André MASSARD, premier adjoint,

- après s'être fait rappeler les crédits ouverts lors du vote du Budget Primitif 2015,
- après énumération des décisions modificatives budgétaires de l'exercice,
- vu les mandats et titres émis au cours de l'année 2015, en section de fonctionnement et en section d'investissement,
- après en avoir délibéré,

- **Budget « Commune »**

RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET 2015 (Hors restes à réaliser)				
	Résultats cumulés à la clôture de l'exercice 2014	Part affectée à l'investissement Exercice 2015	Résultats de l'exercice 2015	Résultats cumulés de clôture au 31/12/2015
Investissement	-24 423,40 €	0,00 €	120 108,57 €	95 685,17 €
Fonctionnement	183 521,12 €	183 521,12 €	200 047,81 €	200 047,81 €
TOTAL	159 097,72 €	183 521,12 €	320 156,38 €	295 732,98 €

- constate un excédent cumulé de 95 685,17 € en section d'investissement à la clôture de l'exercice,
- constate un excédent cumulé de 200 047,81 € en section de fonctionnement à la clôture de l'exercice,
- approuve à l'unanimité le compte administratif dont les résultats sont repris ci-dessous :

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	607 273,08 €	807 320,89 €
Investissement	257 085,32 €	352 770,49 €

- **Budget « Assainissement »**

RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET 2015				
	Résultats cumulés à la clôture de l'exercice 2014	Part affectée à l'investissement Exercice 2015	Résultats de l'exercice 2015	Résultats cumulés de clôture au 31/12/2015
Investissement	5 345,31 €	0,00 €	- 10 545,76 €	- 5 200,45 €
Exploitation	17 950,51 €	17 950,51 €	15 584,53 €	15 584,53 €
TOTAL	23 295,82 €	17 950,51 €	5 038,77 €	10 384,08 €

- constate un déficit cumulé de 5 200,45 € en section d'investissement à la clôture de l'exercice

- constate un excédent cumulé de 15 584,53 € en section de fonctionnement à la clôture de l'exercice,
- approuve à l'unanimité le compte administratif dont les résultats sont repris ci-dessous :

	DEPENSES	RECETTES
Exploitation	22 119,78 €	37 704,31 €
Investissement	42 243,43 €	37 042,98 €

- **Budget « SPANC »**

RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET 2015				
	Résultats cumulés à la clôture de l'exercice 2014	Part affectée à l'investissement Exercice 2015	Résultats de l'exercice 2015	Résultats cumulés de clôture au 31/12/2015
Investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Fonctionnement	1 016,96 €	0,00 €	- 330,16 €	686,80 €
TOTAL	1 016,96 €	0.00 €	- 330,16 €	686,80 €

- constate un résultat cumulé de 0,00 euros en section d'investissement à la clôture de l'exercice,
- constate un excédent cumulé de 686,80 € en section de fonctionnement à la clôture de l'exercice,
- approuve à l'unanimité le compte administratif dont les résultats sont repris ci-dessous :

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	2 278,26 €	2 965,06 €
Investissement	0,00 €	0,00 €

- **Budget Lotissement « Les Forges »**

RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET 2015				
	Résultats cumulés à la clôture de l'exercice 2014	Part affectée à l'investissement 2015	Résultats de l'exercice 2015	Résultats cumulés de clôture au 31/12/2015
Investissement	192 420,86 €	0,00 €	- 165 257,26 €	27 163,30 €
Fonctionnement	745,32 €	0,00 €	0,00 €	745,32 €
TOTAL	193 166,18 €	0,00 €	- 165 257,26 €	27 908,92 €

- constate un excédent cumulé 27 163,30 € en section d'investissement à la clôture de l'exercice,
- constate un excédent cumulé de 745,32 € en section de fonctionnement à la clôture de l'exercice,

- approuve à l'unanimité le compte administratif dont les résultats sont repris ci-après :

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	107 980,81 €	108 726,13 €
Investissement	263 336,40 €	290 500,00 €

FINANCES LOCALES

2016-10 - Approbation des comptes de gestion 2015 du budget principal et des budgets annexes

Le Conseil Municipal de Quédillac,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2015 et les décisions modificatives s'y rattachant, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé les Comptes Administratifs de l'année 2015 ;

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Considérant qu'il n'y a aucune reprise à effectuer ;

- 1 – Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2 – Statuant sur l'exécution des budgets de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- 3 – Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que les Comptes de Gestion dressés, pour l'exercice 2015 par le Receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

FINANCES LOCALES

2016-11 - Demandes de subventions 2016

Monsieur André MASSARD, adjoint au Maire, présente en détail et par catégorie, la liste des demandes de subventions avec les propositions de la commission des finances réunie le 25 février 2016 :

ASSOCIATIONS LOCALES	12 662 €
S.E.P.Q.	2 050 €
S.E.P.Q Section Fanfare	3 200 €
FAMILLES RURALES – Centre aéré	2 500 €
FAMILLES RURALES – Petite enfance	480 €
FAMILLES RURALES – Nouveaux projets (pré-ados)	700 €
COMITÉ DES FÊTES	1 700 €

U.P.M.Q	550 €
A.F.N.	300 €
A.F.N subvention exceptionnelle	650 €
RETRAITÉS DE LA RANCE	180 €
Amicale des CHASSEURS	200 €
DANSONS MAINTENANT	- €
Amicale des SAPEURS-POMPIERS	152 €
ÉCOLE	125 640 €
A.E.P.E.C – Contrat d'association	103 352 €
A.E.P.E.C – Cantine	13 818 €
A.E.P.E.C – Accompagnement des enfants (temps du midi)	5 570 €
A.E.P.E.C – Garderie	1 100 €
A.P.E.L – Sorties pédagogiques	1 800 €
SECTEUR ÉDUCATIF GÉNÉRAL (15 €/élève)	105 €
Collège Camille GUÉRIN Saint-Méen	75 €
Lycée La Providence Montauban-de-Bretagne	15 €
Lycée René Cassin Montfort-sur-Meu	15 €
SECTEUR ÉDUCATIF PROFESSIONNEL (50 €/élève)	500 €
CFA-BTP 35 St-Grégoire	100 €
Chambre des Métiers 22	200 €
MFR Montauban	100 €
AFO BAT 22 Plérin	50 €
Institut Médico-Educatif « Les Ajoncs d'Or » Montfort/Meu	50 €
DIVERS	3 624 €
Office des Sports Saint-Méen-le-Grand	1 922,17 €
Comice agricole	1 185,00 €
AMF 35	466,83 €
PÊCHEURS DE HAUTE RANCE	50 €
TOTAL GÉNÉRAL	142 531 €

Sur proposition de Monsieur André MASSARD, 1^{er} adjoint, **le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité** (12 pour et 1 abstention (David LEBRETON) :

- **DÉCIDE** d'attribuer les subventions comme indiquées dans le tableau ci-dessus,
- **ACCEPTE** de verser la somme de 15 €/élève pour toutes autres demandes de subventions relatives au secteur éducatif (collèges et lycées) pour un voyage d'au moins 3 nuitées et 50 €/élève pour le secteur éducatif professionnel
- **PRÉCISE** que les crédits nécessaires seront inscrits en dépenses de fonctionnement du budget principal 2016, à l'article 6574.

FINANCES LOCALES - FISCALITÉ

2016-12 – Vote des taux d'imposition 2016

Monsieur André MASSARD, 1^{er} adjoint, rappelle les taux d'imposition pour l'exercice 2015 :

- Taxe d'habitation : **13,00 %**
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : **13,08 %**
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : **34,93 %**

Compte tenu de l'augmentation de 0.75 effectuée sur chaque taux en 2015 et de la révision administrative des bases d'imposition, le produit fiscal 2016 évalué à taux constants devrait progresser. Il est proposé de maintenir les taux à leur valeur actuelle pour l'exercice 2016.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DÉCIDE de ne pas opérer d'augmentation et de reconduire ces taux d'imposition pour l'année 2016.

FINANCES LOCALES

2016-13 – ÉGLISE – SUBSTITUTION DES CLOCHES

Monsieur André MASSARD, 1^{er} adjoint, rappelle la délibération n°2016-03 relative au choix de substitution des cloches. Le conseil municipal émettait le souhait d'obtenir une proposition pour l'achat d'une sonorisation.

La société BODET, entreprise de maintenance des cloches de l'Eglise, a finalement déposé un devis supplémentaire pour une acquisition de sonorisation. Deux devis sont donc présentés :

- Location annuelle d'une sonorisation : 3 000 € HT
- Acquisition d'une sonorisation : 5 146 € HT

A l'unanimité, le conseil municipal :

- **CHOISIT** d'acquérir une sonorisation, auprès de la Société BODET, pour un montant de 5 146 € HT.
- **PRÉCISE** que les crédits nécessaires seront inscrits en dépenses de d'investissement du budget principal 2016, à l'opération 105 « Eglise ».

L'ordre du jour étant épuisé et comprenant cinq délibérations (n°2016-09 à 2016-13), la séance est levée à 23h30.